Société du Parc Industriel et Portuaire de Bécancour RAPPORT ANNUEL **2000 2001**

Table des matières

2 Profil de la Société

3 Conseil d'administration

4 Équipe de direction

5 Message du président du conseil d'administration

6 Message du président-directeur général

7 États financiers

APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES NON-FUMEURS
La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pris les dispositions nécessaires pour assurer à ses employés et visiteurs un environnement exempt de fumée, conformément aux prescriptions de la Loi sur la protection des non-fumeurs.

ADJUDICATION DES CONTRATS
L'adjudication par la Société des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle. Copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant à nos bureaux.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale du Québec

102-01477/

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre d'État aux Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce,

Gilles Baril

Monsieur Gilles Baril
Ministre d'État aux Régions et ministre de l'Industrie et du Commerce

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ladite Société pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Léopold Gagnon

LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR A POUR MISSION DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC EN DÉVELOPPANT ET EN EXPLOITANT, DANS UN OBJECTIF D'AUTOFINANCEMENT, UN PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE.

Profil de la société

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Industrie et du Commerce est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de plus de 6 900 hectares de terrain, dont environ 2 160 des 3 209 hectares réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

Conseil d'administration

Léopold Gagnon

Président du Conseil

Président, Ganotec

Guy Vachon

Vice-président du Conseil

Directeur général, Collège Laflèche

Pierre Genest

Président, Groupe Drumco construction inc.

Estelle Lacoursière

Professeure, Université du Québec

Nicole Provencher

Notaire

Jean Tessier

Aluminerie de Bécancour inc.

Manon Blais

Secrétaire du Conseil

Équipe de direction

Jean-Pierre Nepveu — *Président-directeur général*

Danielle — *Directrice des finances*

Serge Masson — *Superviseur à l'entretien*

Serge Girard — *Vice-président*

La **DIRECTION GÉNÉRALE** est responsable de la gestion et du développement à long terme de la Société. Elle détermine les grands axes de développement et s'assure de la mise en œuvre du plan stratégique. Elle contrôle les activités reliées à la gestion.

La **VICE-PRÉSIDENCE** est responsable de la planification, de la gestion, de la construction et de la rénovation des immobilisations ainsi que des services s'y rattachant. Ces responsabilités sont très étendues et on y retrouve la construction, l'entretien et l'opération des installations portuaires, du réseau et de l'usine d'eau industrielle, du réseau d'aqueduc et d'égout, du réseau routier ainsi que des bâtiments. Elle est également responsable de l'aspect technique relié à l'implantation des nouvelles entreprises et de la problématique environnementale.

La **DIRECTION DES FINANCES** est responsable des ressources financières, des affaires juridiques, du contrôle interne ainsi que des systèmes de gestion de l'information et de la bureautique. Elle assume certaines responsabilités reliées aux ressources humaines, aux communications, au développement et à l'administration de la Société.

Le **SERVICE DE L'ENTRETIEN** est responsable de l'équipe affectée aux travaux de construction, d'entretien et d'opérations des immobilisations de la Société.

Message du président du conseil d'administration

Au cours de l'année 2000-2001, l'équipe de la Société a concentré une bonne partie de ses énergies à travailler à l'atteinte des objectifs établis dans le plan stratégique pour la période 2000-2003. Les occasions de rencontrer des investisseurs potentiels, des prescripteurs de projets et des partenaires se sont multipliées et laissent présager l'annonce de bonnes nouvelles pour l'année à venir.

La Société a également participé à l'organisation de journées portes ouvertes. Cette activité, organisée par le Comité des entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP), visait à faire mieux connaître à la communauté régionale le rôle et le fonctionnement des grandes entreprises notamment en matière de sécurité et d'environnement.

Finalement, la Société s'est dotée l'automne dernier d'un Carrefour de la Nouvelle Économie (CNE), ce qui permettra de stimuler et d'intensifier l'activité de la région dans des secteurs d'avant-garde.

Pour les années à venir, la Société entend continuer de maintenir la satisfaction de la clientèle et le respect de l'environnement en tête de ses priorités. Cependant, dans le but de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, elle continuera de consentir des efforts importants à développer et à maintenir un réseau de partenaires supportants et offrira des infrastructures de meilleure qualité de façon à consolider et à améliorer sa position compétitive.

En terminant, j'aimerais remercier sincèrement les membres du conseil d'administration pour l'implication et la collaboration dont ils font preuve. De façon plus particulière, j'aimerais souligner le travail de M. Jules Paquette malheureusement décédé en septembre dernier.

Le président du conseil d'administration,

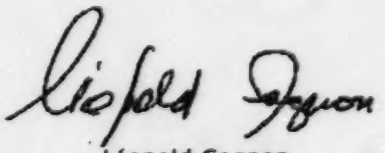

Léopold Gagnon

Message du président-directeur général

L'exercice 2000-2001 a été une période propice au démarchage de projets. Au cours de l'année, une dizaine de projets ont fait l'objet de démarches formelles soit sous forme d'études de préfaisabilité ou d'études techniques. Quelques projets ont choisi d'autres sites d'implantation mais une demi-douzaine de dossiers sont encore actifs, et ce, à des degrés divers d'avancement. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs fait l'objet d'une annonce depuis la fin de l'exercice. L'ensemble des objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints si ce n'est d'un retard de quelques mois quant au niveau d'investissement projeté.

Au cours de l'année, la Société a procédé à d'importants travaux dont le remplacement de la membrane à l'étang d'épuration, le dragage d'une partie de la darse et la construction d'une aire d'entreposage pour les poteaux transbordés via les installations portuaires. Les démarches entreprises pour améliorer les infrastructures du Parc industriel et portuaire de Bécancour ont connu une conclusion positive et le prolongement de la desserte ferroviaire vers le port ainsi que la construction du terminal de vrac liquide se réaliseront au cours du prochain exercice.

D'un point de vue administratif l'année fut également fébrile. Une entente avec les employés a été conclue et la convention collective a été signée; la mise à jour complète des logiciels financiers a été effectuée et, n'eut été du règlement d'un litige datant de plusieurs années, la Société aurait réalisé un excédent des revenus sur les dépenses avant amortissement de 1,2 M$. De plus, les travaux préliminaires à la réalisation d'un nouveau site Web ont été réalisés selon l'échéancier et permettront la mise en fonction de ce nouvel outil promotionnel au cours de l'été 2001.

En résumé, nous avons réalisé l'ensemble de nos activités de démarchage, tant à l'étranger qu'auprès de nos partenaires locaux, dépassé nos objectifs financiers opérationnels d'environ 400 000 $ et nous sommes convaincus que le prochain exercice verra la concrétisation des efforts fournis au cours des récentes années.

Le président-directeur général,

Jean-Pierre Nepveu

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.
Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.
Le vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CA

Le président-directeur général,

Jean-Pierre Nepveu

Bécancour, le 14 juin 2001

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2001 et les états des revenus et dépenses et de l'avoir ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 14 juin 2001

Revenus et dépenses et avoir

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
REVENUS (note 3)	4 959 055 $	5 140 107 $
DÉPENSES		
Dépenses d'exploitation par catégorie (note 4)		
Traitements et avantages sociaux	829 762	794 621
Fournitures et approvisionnements	664 007	638 795
Entretien et réparations	586 608	534 905
Services professionnels, administratifs et autres	214 423	108 326
Taxes municipales et scolaires	196 272	182 861
Gardiennage	99 374	96 912
Publicité et promotion	70 320	47 375
Déplacements et communications	62 900	51 511
	2 723 666	2 455 306
Amortissement des immobilisations	1 820 421	1 993 584
	4 544 087	4 448 890
Autres dépenses		
Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour (note 8)	47 663	47 262
Intérêts sur la dette à long terme	975 009	1 005 212
Amortissement de l'escompte sur la dette à long terme	59 397	62 318
	5 626 156	5 563 682
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT ÉLÉMENT SUIVANT	667 101	423 575
Règlement d'une poursuite (note 5)	329 660	-
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	996 761	423 575
AVOIR AU DÉBUT	15 646 789	16 070 364
AVOIR A LA FIN	14 650 028 $	15 646 789 $

Bilan

au 31 mars 2001

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	650 451 $	586 206 $
Dépôt à terme, au coût	-	1 000 000
Débiteurs	498 845	480 267
Solde de prix de vente d'un terrain	-	24 325
Stock de pièces de rechange	224 849	234 231
Frais payés d'avance	100 506	91 780
	1 474 651	2 416 809
Escompte sur la dette à long terme – coût non amorti	59 559	118 956
Terrains à vendre	5 525 827	4 636 814
Immobilisations (note 6)	26 684 205	27 636 087
	33 744 242 $	34 808 666 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus	315 677 $	293 707 $
Intérêts courus sur la dette à long terme	468 269	469 570
Retenues sur contrats	30 681	127 041
Revenus reportés	218 278	217 797
	1 032 905	1 108 115
Provision pour congés de maladie (note 12)	74 652	67 105
Dette à long terme (note 7)	17 986 657	17 986 657
	19 094 214	19 161 877
AVOIR	14 650 028	15 646 789
	33 744 242 $	34 808 666 $

ENGAGEMENTS (note 8)

ÉVENTUALITÉS (note 9)

Pour le conseil d'administration

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus	(996 761) $	(423 575) $
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	1 820 42	1 993 584
Amortissement de l'escompte sur la dette à long terme	59 397	62 318
Gain à la vente de terrains	-	(3 210)
Perte à l'aliénation d'immobilisations	1 889	5 930
	884 946	1 634 947
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation (note 10)	(853 913)	(577 769)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	31 033	1 057 178
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(966 838)	(254 667)
Produit d'aliénation d'immobilisations	50	2 900
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(966 788)	(251 767)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement sur la dette à long terme	-	(1 000 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(1 000 000)
DIMINUTION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(935 755)	(194 589)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	1 586 206	1 780 795
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES A LA FIN (note 10)	650 451 $	1 586 206 $

Notes complémentaires

31 mars 2001

1. CONSTITUTION ET MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (L.R.Q. chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments de marché monétaire.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange est évalué au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement.

Escompte sur la dette à long terme

L'escompte sur la dette à long terme est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt.

Terrains à vendre

Les terrains à vendre sont comptabilisés au moindre du coût moyen d'acquisition et de la valeur de réalisation nette. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont imputés aux opérations.

La vente d'un terrain est comptabilisée à la date d'exécution de l'acte notarié s'y rapportant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins les subventions du gouvernement du Québec s'y rapportant. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux suivants :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules	20 %
Équipement	6 2/3 % et 10 %
Réseaux d'eau potable et d'égout	3 1/3 % à 5 %
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	2 1/2 % et 5 %
Routes et rues	4 % et 5 %
Réseau ferroviaire	2 1/2 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprise à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. REVENUS

	2001	2000
Revenus d'exploitation :		
Revenus portuaires	2 429 638 $	2 493 686 $
Service d'eau industrielle	1 189 138	1 296 411
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000
Location d'immeubles	406 470	408 174
Intérêts sur encaisse et dépôts à terme	79 180	70 516
Services publics reliés à la vente de terrains	-	14 232
Perte à l'aliénation d'immobilisations	(1 889)	(5 830)
Autres revenus	6 518	9 708
	4 959 055	5 136 897
Vente de terrains :		
Vente de terrains	-	4 380
Coût des terrains vendus	-	1 170
	-	3 210
	4 959 055 $	5 140 107 $

4. DÉPENSES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS, AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

	2001	2000
Administration générale	978 820 $	796 309 $
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	633 910	655 371
Immeubles	394 363	334 555
Réseaux de transport	253 720	252 463
Installations portuaires	220 726	214 946
Véhicules et équipement	127 727	121 865
Réseaux d'eau potable et d'égout	114 400	79 797
	2 723 666 $	2 455 306 $

5. RÈGLEMENT D'UNE POURSUITE

En novembre 2000, à la suite d'une action intentée par un entrepreneur, la Société a été condamnée à payer la somme de 217 896 $ plus les intérêts de 111 764 $.

6. IMMOBILISATIONS

	2001			2000
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	28 069 $	- $	28 069 $	28 069 $
Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	3 347 903	1 857 947	1 489 956	1 583 238
Installations portuaires	36 440 204	19 898 341	16 541 863	17 160 043
Véhicules et équipement	674 610	556 732	117 878	165 371
Réseaux d'eau potable et d'égout	5 852 885	4 410 687	1 442 198	1 180 101
Usine et réseau de distribution d'eau industrielle	11 601 547	7 252 988	4 348 559	4 762 832
Réseaux de transport :				
Routes et rues	9 413 777	7 139 054	2 274 723	2 345 606
Réseau ferroviaire	597 508	272 571	324 937	339 874
Mobilier et équipement de bureau	286 202	170 180	116 022	70 953
	68 242 705 $	41 558 500 $	26 684 205 $	27 636 087 $

7. DETTE A LONG TERME

	2001	2000
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec, taux effectif de 5,81 %, sans modalités de remboursement quant au capital, échéant en avril 2002	17 986 657 $	17 986 657 $

ENGAGEMENTS

Participation aux réseaux d'eau potable et d'égout de la Ville de Bécancour

En vertu d'une entente avec la Ville de Bécancour ratifiée par le gouvernement le 11 avril 1973, la Société est autorisée à participer jusqu'en l'an 2011 au financement des réseaux d'eau potable et d'égout desservant le Parc industriel et une partie de la Ville de Bécancour.

La Société s'est engagée à payer annuellement le service de la dette relatif à un règlement d'emprunt de la Ville de Bécancour. Au 31 mars 2001, cet engagement s'élevait à 573 000 $ (2000 : 621 000 $).

Évolution au cours de l'exercice de l'emprunt sur obligations relatif à cet engagement :

		Versements de l'exercice			
Émission originale	Au 31 mars 2000	Montant	Intérêts	Capital	Au 31 mars 2001
672 000 $	428 000 $	47 663 $	22 263 $	25 400 $	402 600 $

Les taux d'intérêt relatifs à cette émission varient de 3,25 % à 5,40 % jusqu'au 30 juin 2002.

9. ÉVENTUALITÉS

La Société fait l'objet de diverses poursuites totalisant environ 249 000 $.

Selon l'opinion de la Société, aucun passif important ne peut résulter de ces éventualités. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle découlant de ces poursuites n'est comptabilisée.

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	2001	2000
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation		
Débiteurs	(18 578) $	(28 043) $
Solde de prix de vente d'un terrain	24 325	24 326
Stock de pièces de rechange	9 382	4 948
Frais payés d'avance	(8 726)	(9 086)
Escompte sur la dette à long terme	-	(194 370)
Terrains à vendre	(889 013)	(256 220)
Créditeurs et frais courus	21 970	(6 895)
Intérêts courus sur dette à long terme	(1 301)	(95 745)
Revenus reportés	481	(20 856)
Provision pour congés de maladie	7 547	4 172
	(853 91) $	(577 769) $
Espèces et quasi-espèces		
Encaisse	650 451 $	586 206 $
Dépôt à terme	-	1 000 000
Total des espèces et quasi-espèces	650 451 $	1 586 206 $
Information supplémentaire		
Intérêts payés sur la dette à long terme	944 300 $	1 068 750 $

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ce régime interentreprise est à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 15 171 $ (2000 : 28 737 $). Les obligations de la Société envers ce régime gouvernemental se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier du RREGOP jusqu'au 31 décembre 1999 correspondait à 5,22 % du salaire admissible pour les participants syndicables (5,02 % pour les participants non syndicables). À la suite des modifications apportées au régime, à compter du 1er janvier 2000, le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier correspond à 3,51 % du salaire admissible pour les participants syndicables (0,79 % pour les participants non syndicables).

Provision pour congés de maladie

	2001	2000
Solde au début	67 105 $	62 933 $
Charge de l'exercice	17 267	12 433
Prestations versées au cours de l'exercice	(9 720)	(8 261)
Solde à la fin	74 652 $	67 105 $

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers à court terme est équivalente à la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme est équivalente à la valeur comptable en raison de son échéance rapprochée.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2000 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2001.